



APLOC info

Association des Plaisanciers de Loctudy
Bureau du port de Plaisance
29750 LOCTUDY

<http://www.aploc.org/>

aploc29@gmail.com

N° 86 janvier 2024

L' APLOC vous souhaite une bonne année 2024



Assemblée Générale

Nous vous attendons nombreux à notre Assemblée générale Ordinaire qui se tiendra le Samedi 13 janvier 2024 à partir de 18 heures, salle polyvalente derrière la mairie.

Les timbres fédéraux FNPP seront remis en même temps que les cartes de membres de l' APLOC.

Ordre du jour:

18h30 début de la présentation

- Approbation du PV de l' Assemblée Générale du 14 janvier 2023
- Rapport moral
- Rapport financier
- Orientations 2023
- Renouvellement du Conseil d' Administration
- Questions diverses

19h30 clôture de l' Assemblée Générale, suivie du traditionnel « pot de l' amitié ».

On l'a fait

L' APLOC à l' Assemblée Générale du comité départemental de la FNPP



Dominique Ropars

Notre Président et notre Représentant à la FNPP ont participé à l'assemblée générale du comité départemental qui a vu Dominique Ropars succéder à Paul Vinay à la présidence du comité.

L'occasion pour nos représentants de constater que les difficultés relationnelles entre les plaisanciers et leurs autorités portuaires étaient un souci commun à la plupart des associations.

L'enquête assurance est prorogée jusqu'au 15 janvier; il est encore temps de répondre.

On va le faire

Visite de la conserverie « la Compagnie Bretonne »



Quelques produits de la conserverie

La visite de la conserverie

« la Compagnie Bretonne »

usine Furic de Penmarc'h est programmée le mercredi 17 janvier à 15 heures

105, Hent Yvon Buannic 29760 Penmarc'h.

Rendez-vous à 14h 15 sur le parking du port de plaisance pour un covoiturage.

Le nombre de places étant limité, inscrivez-vous: aploc29@gmail.com

Visite du CROSS CORSEN



Le CROSS CORSEN

Nous venons de recevoir l'accord pour une visite du CROSS CORSEN, basé à Plouzarel (près de Brest).

Nous organiserons la visite sur une journée, sur le premier trimestre de cette année.

Nous vous communiquerons la date dès qu'elle sera fixée dans le prochain APLOC info.

Bric à Brac

Communication du représentant des usagers au conseil portuaire

Suite à une erreur concernant les tarifs des AOT des bateaux sur pontons d'une longueur supérieure à 5,20 m, la mairie m'a informé que la facturation sera revue afin de prendre strictement en considération le pourcentage d'augmentation proposé aux CLUPIPP et Conseil Portuaire puis validé au dernier Conseil Municipal, soit 6,5 %.

Les élus au CLUPIPP en profitent pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

Michel BOEDEC

Modification de la division 240



La division 240 définit les règles de sécurité applicables à la navigation de plaisance en mer sur des embarcations de longueur inférieure ou égale à 24 m.

Nous attirons l'attention des plaisanciers utilisant un moteur HB sur la modification intervenue dans la **division 240** à la suite de la commission centrale de sécurité réunie le 7 juin 2023. Un nouvel alinéa (7) a été rajouté à l'article 240-2.01 qui stipule que le dispositif filaire d'arrêt d'urgence du moteur doit être impérativement relié au pilote, mais également **qu'un second dispositif** doit être visible et accessible par les occupants du bateau en cas d'éjection du pilote.



Quelques dispositifs d'arrêt d'urgence

Le texte officiel est accessible en suivant ce lien : [PV CCS 978.REG .01 Modification de la Division 240](#)

Des contrôles sont désormais susceptibles d'être réalisés/verbalisés par la Gendarmerie Maritime.

Mataiva traverse l'Atlantique



23 jours de traversée

Aux dernières nouvelles Nathalie et Philippe, sont arrivés après 23 jours de traversée entre les îles du Cap Vert et la Martinique.

Vous pouvez suivre leur aventure sur leur blog: <https://voilier-mataiva.over-blog.com/tag/atlantique/>



Au départ des îles du Cap Vert



La Martinique en vue



Nathalie et Philippe à l'issue de leur traversée

Bravo pour cette jolie traversée et merci de nous faire partager vos aventures.

Tous nos vœux vous accompagnent pour cette nouvelle année.

Le port fait peau neuve



Les nouveaux pontons E et F remis en place

La pose des pontons E et F achève le remplacement à neuf des pontons dans la partie la plus ancienne du port. Ils sont déjà opérationnels, les travaux ont été rondement menés. A cette période ils n'ont occasionné qu'un minimum de gêne aux usagers.

Les anciens pontons E et F dont les platelages avaient été récemment refaits vont être réutilisés dans l'extension de Beg Menez.

Bravo à l'équipe du port pour la conduite du chantier.

L'interprofessionnelle du port de pêche

Vendredi 12 janvier à 9h30 au centre culturel, l'interprofessionnelle du port de pêche organise une réunion publique. Les professionnels exposeront leurs projets sur l'avenir du port de Loctudy. Nous sommes tous concernés.